

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
CANTON DE DOURDAN
ARRONDISSEMENT D'ETAMPES

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le
ID : 091-219106622-20240404-DELIB072024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLECONIN

Séance du 04 avril 2024

N°07/2024

| <u>Nombre de membres</u> | <u>Date de la convocation</u> | <u>Date d'affichage</u> |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| En exercice | 13 | |
| Présents | 10 | |
| Votants | 11 | |
| Absents | 2 | |
| Exclus | | |

L'an deux mille vingt quatre, le quatre avril, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FOUCHER, Maire.

Étaient présents : Frédéric REGNIER, Patricia LE COZ, Sarah INES, Gérald RANELY, Serge LASCAR, Marie-Odile SOUVETON, Aurélie MORIZE, Emmanuel SAGOT

Étaient absents excusés : Romain LE BOEDÉC donne pouvoir à Marie-Odile SOUVETON

Étaient absents : Claire FIALETOUX, Marie-Paule BERGER-CHAILLER

Secrétaire de séance : Aurélie MORIZE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de la commune établi par Monsieur le comptable public de la Trésorerie d'Etampes Collectivités pour l'année 2023.

Considérant que le compte de gestion 2023 correspond au compte administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte de gestion 2023 arrêté par Monsieur le Comptable public de la Trésorerie d'Etampes Collectivités.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Jean-Marc FOUCHER,



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 091-219106622-20240404-DELIB072024-DE

,